

## **CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX**

[http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel\\_aux\\_quatre\\_eveques\\_de\\_la\\_FSSPX.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf)

**Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?**

*Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?**

*Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?*

**Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?**

*A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?*

**Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?**

*Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?*

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.  
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

Samedi 7 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

## **BREVE ANALYSE DU MOTU PROPRIO**

### **LE MOTU PROPRIO DENATURE LE RITE DE SAINT PIE V EN LUI AMALGAMANT LE NOUVEAU RITE**

Maintenant, puisque le Motu Proprio de 2007, *Summorum Pontificum* est sorti aujourd'hui, nous voyons que celui-ci marque une nouvelle étape dans la révolution liturgique que poursuivent depuis plus de 40 ans les hiérarques de l'Eglise conciliaire. Après avoir mis sous le boisseau le rite de Saint Pie V pour lui en substituer un nouveau artificiel, néo-protestant et anti-catholique, Ratzinger vient d'amorcer une nouvelle étape. **Summorum Pontificum constitue une dénaturation théologique sans précédent du rite de Saint Pie V.** Le terme de 'rite' est en effet gommé pour se voir substituer, à la manière moderniste, par le terme 'forme' pris dans une acceptation courante d' 'expression' au mépris de la terminologie de la théologie sacramentelle catholique basée sur la scolastique. Le véritable rite immémorial de l'Eglise latine est amalgamé au N.O.M. de 1969 et les deux réunis sont déclarés constituer un « *unique et même rite* » ou encore qu'il s'agirait de « *deux mises en oeuvre de l'unique rite romain* » !

### **L'IMPOSTURE HISTORIQUE ET LITURGIQUE DU NOUVEAU RITE BASE SUR LA PRETENDUE TRADITION APOSTOLIQUE**

Nous faisons ici écho à une réflexion d'un conseiller du Comité international *Rore Sanctifica* que nous avons consulté au sujet de ce Motu Proprio. Le rite de Saint Pie V devient une variante, une « forme », du faux rite du F.M. Bugnini, identifié dans une même rite dit « romain » avec l'imposture historique des textes d'origine alexandrine de la prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte. Cette imposture historique d'origine anglicane a été entièrement démontée par Jean Magne dans sa thèse de doctorat devant Henri-Irénée Marrou en 1975<sup>1</sup> (c'est ce qu'a montré la *Notitia I* publiée par le CIRS cette semaine). Un rite étant lié et engendré par une intention qui doit être celle de l'Eglise, la dite « forme de Saint Pie V » se voit ainsi assimilé à l'intention maçonnique et néo-protestante qui a donné naissance au nouveau rite de 1969 et cette intention nouvelle est contraire à celle de l'Eglise. Le Motu Proprio *Summorum Pontificum* réalise une bâtardisation de l'ancien rite, sur le plan théologique et dans ses recommandations pratiques. Et c'est ce que

<sup>1</sup> [http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-07-04-FR\\_Rore\\_Sanctifica\\_III\\_Notitia\\_1\\_Tradition\\_Apostolique.pdf](http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-07-04-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_1_Tradition_Apostolique.pdf)

Ratzinger demande à ses auditeurs d'accepter. Si bien qu'étant très logique avec lui-même, il nie tout usage exclusif du rite de Saint Pie V, en exigeant l'acceptation du nouveau. Il signe ainsi l'arrêt de mort du discours de l'IBP qui déclare, par la voix de l'abbé Laguérie, avoir obtenu l'usage exclusif de l'ancien rite :

« ... les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres. L'exclusion totale du nouveau rite ne serait pas cohérente avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté. »<sup>2</sup> Ratzinger, 2007

## EN PARLANT AUJOURD'HUI D'UN « UNIQUE RITE A DEUX FORMES », LES MODERNISTES SE CONTREDISENT

Cet amalgame sous le même chapeau d'un « unique rite romain » de la dite 'forme extraordinaire' de Saint Pie V avec la 'forme ordinaire du franc-maçon Bugnini' voudrait effectuer un mariage impossible, celui de l'Eglise et de la révolution, ou encore pour reprendre une formule connue : « 1793 faisant ses Pâques » ou « 1789 dans l'Eglise ». Mgr Lefebvre qualifiait ainsi en 1974 la désormais dite 'forme ordinaire' apparentée au rite de Saint Pie V :

« Cette réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est toute entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques »<sup>3</sup> Mgr Lefebvre, 1974

« Quant on fait la critique interne de la réforme liturgique et de tout ce qui a été changé littéralement dans le rite, on s'aperçoit que le but fondamental est un but œcuménique et un faux œcuménisme qui nous fait appliquer tout simplement les rites d'une manière protestante, ni plus ni moins. »<sup>4</sup> Mgr Lefebvre, 1975

« Les réformateurs de la messe se sont arrangés pour que soit supprimé pratiquement tout ce qui était opposé au protestantisme pour soi-disant arriver à une union – on ne sait trop laquelle – mais une union dans la prière, une union qui n'est pas l'unité dans la foi »<sup>5</sup> Mgr Lefebvre, 1982

« Cette idée de sacrifice expiatoire s'estompe et disparaît dans ce nouveau rite qui a été voulu nouveau par Paul VI. Il l'a dit lui-même : 'Nous abandonnons l'ancien rite pour faire un rite nouveau' ».<sup>6</sup> Mgr Lefebvre, 1986

Et en 2007, contredisant Montini-Paul VI, Ratzinger écrit dans le Motu Proprio :

« Il n'est pas convenable de parler de ces deux versions du Missel romain comme s'il s'agissait de 'deux rites'. Il s'agit plutôt d'un double usage de l'unique et même rite. » Ratzinger, 2007

## LE MOTU PROPRIO INVITE A MELANGER LES DEUX RITES DANS LA PERSPECTIVE D'UN 3° RITE UNIQUE

Cette **attaque théologique sans précédent contre la liturgie traditionnelle** qui dénature la théologie et l'histoire du rite immémorial de l'Eglise latine se double encore d'une invitation à pratiquer la dénaturation, *de facto*, du rite de Saint Pie V en y introduisant des « préfaces nouvelles » et en mêlant au Missel romain traditionnel la kyrielle des fausses et pléthoriques « canonisations » conciliaires.

Cette dénaturation pratique initie dans les faits, bien que l'intention n'en soit pas clairement avouée, un processus d'imbrication des deux rites ancien et nouveau qui instaurera une situation de fait qui légitimera sous peu l'ouverture d'une troisième voie, celle de la synthèse du rite de Saint Pie V et du N.O.M. dans un nouveau rite qui supprimera les deux précédents. Ce troisième rite concaténera à la fois morceaux du rite de Saint Pie V et morceaux du rite de 1969. La démarche de Ratzinger est typique de la pensée maçonnique : après le Solve du N.O.M. succède le Coagula qui dans un premier temps dénature théologiquement et pratiquement l'ancien rite.

Yves Chiron rappelle aujourd'hui à juste titre la lettre de Ratzinger au Professeur Barth en 2003, lettre que nous avons dénoncé<sup>7</sup> en février 2006 par notre analyse du réseau allemand de la FSSPX :

<sup>2</sup> <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=300307>

<sup>3</sup> Déclaration, 21 novembre 1974, reproduite dans Un évêque parle, « Mille neuf cent soixante-quinze », éd. DMM, Jarzé, 1976 et reprise en page 378 de « La messe de toujours » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

<sup>4</sup> Conférence spirituelle, Ecône, 16 janvier 1975 et reprise en pages 321-322 de « La messe de toujours » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

<sup>5</sup> Conférence spirituelle, Ecône, 16 janvier 1982 et reprise en pages 323-324 de « La messe de toujours » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

<sup>6</sup> Conférence spirituelle, Ecône, 27 septembre 1986 et reprise en page 328 de « La messe de toujours » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

« Dans l'immédiat, l'Eglise admet deux formes du rite romain : le rite romain sous sa « forme ordinaire » (celui issu de la réforme liturgique post-conciliaire) et le rite romain sous « une forme extraordinaire », le rite d'avant la réforme.

À long terme, Benoît XVI croit possible et souhaitable une unification des deux formes.

Il l'écrivait, il y a quatre ans, au Professeur Barth dans la lettre déjà citée : « je crois que dans l'avenir l'Eglise romaine devra avoir à nouveau un seul rite ; l'existence de deux rites officiels est dans la pratique difficilement "gérable" pour les évêques et les prêtres. Le rite romain de l'avenir devrait être un seul rite, célébré en latin ou en langue populaire, mais entièrement fondé dans la tradition du rite ancien; il pourrait intégrer quelques nouveaux éléments, qui ont fait leurs preuves, comme de nouvelles Fêtes, quelques nouvelles Préfaces dans la messe, un Lectionnaire élargi – un plus grand choix qu'avant, mais pas trop - une Oratio fidelium, c'est-à-dire une litanie de prières d'intercession après l'Oremus de l'Offertoire, où jadis il avait sa place. » (Lettre du cardinal Ratzinger au Professeur Barth, le 23 juin 2003)<sup>8</sup>

Ce double texte de l'abbé Ratzinger vise sur le plan théologique et sur le plan pratique à faire du rite de Saint Pie V un « rite bâtard ». Mgr Lefebvre avait, lors de la messe de Lille en 1976, dénoncé les « sacrements bâtards ». Désormais en 2007, sous la houlette de l'abbé Ratzinger, c'est toute la « bâtardisation » du rite de Saint Pie V qui est en marche. Un tel texte, loin d'être un « rétablissement dans ses droits de la messe tridentine », constitue **un attentat liturgique d'un modernisme achevé** qui la met en péril. Comment Mgr Fellay peut-il écrire quelques minutes seulement après la publication des deux textes révolutionnaires : « La FSSPX se réjouit de voir l'Eglise retrouver ainsi sa Tradition liturgique » ? A-t-il oublié sa théologie sacramentelle ? Mgr Lefebvre aurait tonné devant une telle dénaturation digne des pires forfaits du F.M. Bugnini et des inspirateurs de la réforme liturgique de 1969.

#### **MGR FELLAY SE PRECIPITE DANS LE PIEGE**

Alors qu'est paru aujourd'hui le Motu Proprio, nous observons avec intérêt la déclaration précipitée de Mgr Fellay quelques minutes après 12h, heure de la publication officielle de Ratzinger, comme si elle était coordonnée avec Rome. Nous remarquons également la diffusion qui a suivi dans l'après-midi par le site Donec Ponam qui crie victoire et tente d'instrumentaliser Mgr Lefebvre :

*« Aussi, nous avons tenu aujourd'hui à rendre un vibrant hommage à Monseigneur Lefebvre grâce auquel cette messe éternelle a pu conserver sa place contre vents et marées pour revenir aujourd'hui dans tout son éclat dispenser les grâces dont elle est porteuse.*

*Nous publions donc un **texte de Côte Previgny** (agrégé d'histoire) à propos du rôle historique de Mgr Lefebvre ainsi que le texte des **prophéties de Quito** qui annonçaient qu'un évêque viendrait sauver la messe du désastre. Nous réactualisons le très beau texte de M. l'abbé de Cacqueray sur la **personnalité religieuse du fondateur d'Ecône** et vous pourrez **relire** ou **réentendre** le sermon des ordinations de 1976 suite auxquelles Monseigneur Lefebvre avait été déclaré *suspens a divinis*.*

*Merci à Monseigneur Lefebvre qui, par son action difficile, a permis que la messe soit aujourd'hui libérée, et merci à vous tous, amis qui vous intéressez à Donec Ponam ! »* Coryphee, pour Donec Ponam

#### **L'ABBE SELEGNY PERPETUE L'IMPOSTURE SACRILEGE DU « BOUQUET SPIRITUEL » A ROUEN**

Cette avalanche de texte quelques heures à peine après la publication du Motu Proprio ainsi que les propos de **l'abbé Sélégnny à Rouen ce matin même**, abbé que nous savons très proche de Mgr Fellay et membre actif et discret du réseau des infiltrés modernistes de la FSSPX, et affirmant que cette publication fut permise grâce au « bouquet spirituel », révèle une opération minutieusement préparée. L'abbé Sélégnny amplifie donc sans vergogne l'imposture sacrilège du « bouquet spirituel » que l'abbé Lorans en son temps avait déjà qualifiée de « gerbe magnifique » et de « nouvelle bataille de Lépante ». C'est cette supercherie, ce miracle programmé qui avait conduit Mgr Fellay à proférer son mensonge public le 12 octobre 2006 sur radio Courtoisie. Le 7 juillet

<sup>7</sup> [http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-02-17-B00-FSSPX\\_reseau\\_allemand.pdf](http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-02-17-B00-FSSPX_reseau_allemand.pdf)

<sup>8</sup> <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=300403>

2007, l'abbé Séléigny n'a aucun scrupule à resservir ce mauvais plat réchauffé auprès des fidèles de la FSSPX à Rouen !

Utiliser la Très Sainte Vierge, et récupérer dans ce contexte la prophétie citée par Mgr Lefebvre dans son sermon historique des sacres de 1988 est une totale inversion des finalités de son œuvre de sauvegarde de la transmission du Sacerdoce sacramentellement valide. Tout cela montre bien que le réseau des infiltrés modernistes qui est à l'œuvre derrière ces opérations, est prêt à tout pour réussir à faire rallier la FSSPX.

### **L'ABBE CASTRILLON HOYOS EXIGE QUE LA FSSPX RECONNAISSE LA VALEUR DU NOUVEAU RITE DE LA MESSE**

L'abbé Hoyos agite déjà le 7 juillet 2007 l'obligation qui est faite à la FSSPX de reconnaître le nouveau rite de 1969 :

*« Le pape a réaffirmé dans le même temps que "le mode habituel de célébration de la messe est celle du Novus Ordo (Nouveau Missel)", affirme le cardinal Castrillon. Ainsi les partisans de Mgr Lefebvre "ne peuvent nier ni la valeur ni la validité du Novus Ordo", déclare-t-il. »<sup>9</sup>*

Ce qui montre bien dans quel piège la Rome des « antichrists » veut entraîner la FSSPX et Mgr Fellay, grâce au petit réseau des infiltrés modernistes (abbé Bonnetterre, Séléigny, Loran, etc)

### **L'ULTRA-PROGRESSISTE 'MGR' MARTINI INTEGRE DANS LA COMMISSION ECCLESIA DEI PAR L'ABBÉ CASTRILLON HOYOS**

Simultanément à cette parution du Motu Proprio, le site du Vatican annonce que le progressiste Marini vient d'être nommé<sup>10</sup> par l'abbé Castrillon Hoyos à la commission Ecclesia Dei comme secrétaire. Cela montre toute l'hypocrisie de Ratzinger et il n'y a véritablement que les naïfs pour ne pas avoir compris le piège que représente ce motu proprio pour la FSSPX.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

---

<sup>9</sup> <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=300421>

<sup>10</sup> [http://212.77.1.245/news\\_services/bulletin/news/20566.php?index=20566&lang=fr](http://212.77.1.245/news_services/bulletin/news/20566.php?index=20566&lang=fr)

Per mandato del Santo Padre, l'Em.mo Card. Darío Cástrillon Hoyos, Presidente della Pontificia Commissione "Ecclesia Dei" ha nominato Segretario Aggiunto della medesima Pontificia Commissione il Rev.do Mons. Mario Marini